

PILOTER ET GÉRER LA FONCTION FORMATION EN ENTREPRISE

Faire prendre en charge ses formations par son Opca

OBJECTIFS

Connaître les principales missions.

Comprendre la mutualisation.

Maîtriser le code de bonne pratique Opca-entreprise..

PUBLIC

Responsables de ressources humaines, responsables de formation, chargés de formation, conseillers de formation d'Opca, administrateurs d'Opca.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas pratiques) utilisés durant la formation.

ANIMATION

Anne Grillot, chargée d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

PROGRAMME

Connaître les missions et les caractéristiques de l'Opca

- · Cartographie des Opca et Opacif
- Connaître les nouvelles missions (service de proximité à l'égard des TPE-PME...)
- Intervention du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels)

Comprendre les règles de fonctionnement et de gestion de l'Opca

- Les acteurs de l'Opca (branches, CPNEFP...)
- La collecte et la mutualisation (« fongibilité asymétrique »...)
- Relation Opca-entreprise (le code de bonnes pratiques)

Maîtriser les dispositifs financés par les Opca

- Plan de formation
- Professionnalisation
- Compte personnel de formation
- Cofinancements État-FSE-FPSPP
- Les actions collectives
- Préparation opérationnelle à l'emploi
- Les mutations économiques

Cas pratiques

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Evaluation de la formation par les stagiaires Remise d'une attestation de fin de formation

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Nouvelle réforme de la formation : que changet-elle ?

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Élaborer et gérer un plan de formation, et/ou les formations « expert » comme : Mettre en œuvre la réforme dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC.

